

## CHAPITRE IX



# **Dynamique et aménagement de la frange littorale de la commune ruraine de Diembering au Sénégal**

Oumar SY  
Tidiane SANÉ  
El Hadji BALLA DIÈYE  
edieye@univ-zig.sn

Département de Géographie, UFR Sciences et Technologies, Université Assane Seck de Ziguinchor  
(Sénégal)

## **Résumé**

Dans cette contribution, l'exploitation des résultats d'enquêtes (questionnaires et guide d'entretien administrés au niveau des villages de Cabrousse, Cap Skirring et Boucotte Wolof représentatifs de la zone d'étude) et d'imageries satellitaires a permis, après avoir rappelé le contexte de mise en place du noyau urbain que constitue Cap Skirring, d'apprécier la dynamique spatio-temporelle de la frange côtière autour de Cap Skirring. Quelques conséquences de cette dynamique ont été analysées à la lumière des politiques publiques développées au cours de ces douze dernières années et quelques arguments permettant d'esquisser un schéma d'aménagement ont été avancés.

Mots clés : Dynamisme, Aménagement, Politiques publiques, Frange littorale.

## **1. Introduction**

La Basse Casamance, de par ses nombreuses potentialités naturelles, économiques et socioculturelles, reste une zone touristique par excellence. La station balnéaire du Cap Skirring (à 70 km de Ziguinchor, la capitale régionale) en est le poumon. La douceur de son climat pendant presque toute l'année, la beauté de ses plages et de ses paysages (de cocotiers, de forêts et mangroves luxuriantes) et la diversité de son riche patrimoine historique et culturel en a fait la seconde destination touristique du Sénégal, mais aussi l'une des communes, sinon la commune ruraine la plus dynamique du Sénégal, en dépit de la crise politique qui secoue la région depuis plus de trois décennies. Qui sont les acteurs de cette dynamique de la commune ?

Quelles sont les manifestations et les conséquences de cette dynamique? Comment prendre en charge ces dynamiques de développement (espaces et économiques)? Telles sont, entre autres, les questions auxquelles cette contribution tente d'apporter des éléments de réponses.

La décision de faire du Cap Skirring (sud-ouest Ziguinchor) un site balnéaire touristique de grande envergure à l'image de la station balnéaire de Saly sur la Petite Côte (Mbour) a été un choix politique fort de l'Etat du Sénégal au cours des années 1970. Plus tard, cet espace touristique sera ouvert aux investisseurs privés avec comme, entre autres, conséquences, l'augmentation du nombre d'hôtels et de villas mais aussi le développement des établissements humains au dépend des zones de cultures, des zones humides et des formations forestières.

Ainsi, face aux difficultés qui se multiplient dans les activités traditionnelles et à leur déstructuration (agriculture, pêche continentale, élevage, cueillette, etc.), le tourisme est devenu le principal levier du développement local aux côtés des activités rizicoles. Malgré les nombreuses difficultés que rencontre le secteur, son développement a entraîné l'augmentation de la taille de la population et partant, l'extension considérable des superficies bâties au détriment des zones jadis réservées aux activités agricoles.

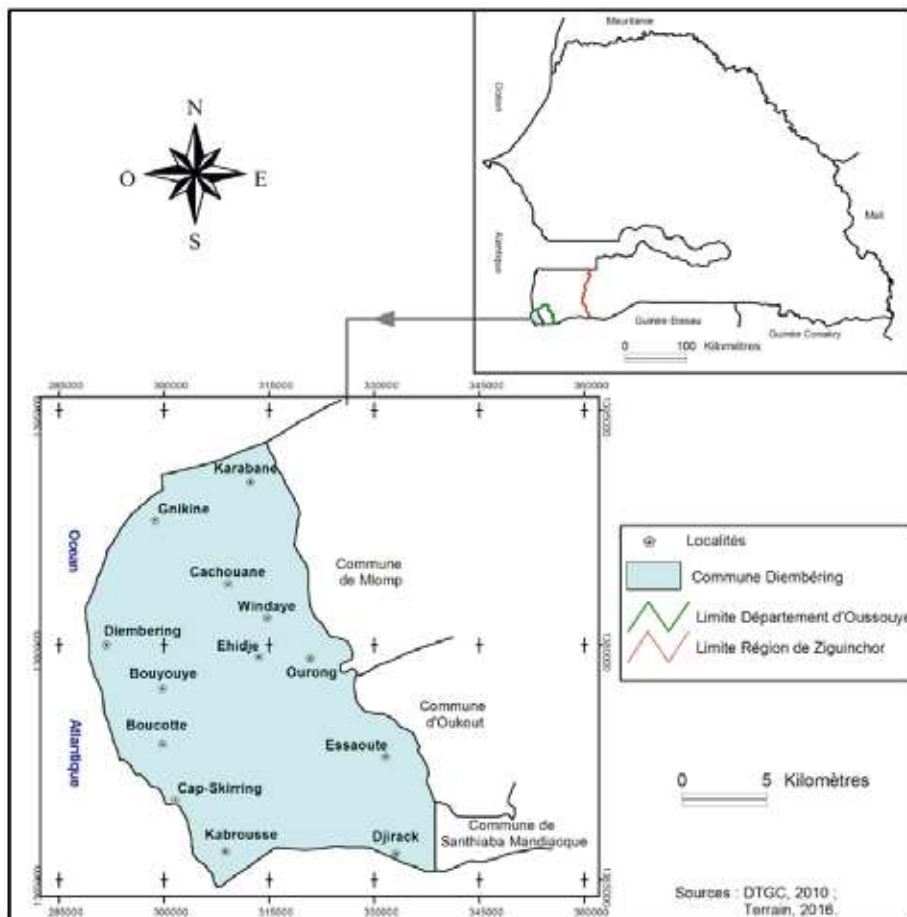
Les conséquences de ce dynamisme du tourisme dans la zone surviennent dans un contexte de crise économique dans les pays qui fournissent les touristes, mais aussi de l'économie mondiale et nationale. Ainsi, des politiques incitatives sont mises en œuvre pour relancer les activités socio-économiques en Casamance (Acte3 de la décentralisation, amnistie fiscale pour les entreprises qui s'installent en Casamance, suppression des taxes sur les visas d'entrée, dragage du fleuve Casamance, mise place du Projet de Pôle de Développement de la Casamance, etc.) mais celles-ci sont diversement appréciées par les acteurs en présence (acteurs économiques, autorités municipales, population locale, etc.). Ces politiques semblent même contrariées le développement local.

## **2. Méthodologie et présentation de la commune de Diémbering**

Cette contribution est le résultat de travaux de terrain que nous avons initiés depuis 2009, puis que nous avons encadrés en 2013 et réactualisés en 2016 par notre équipe de recherche. Ainsi, notre cible a été les habitants la zone côtière, notamment des villages de Cabrousse, de Cap Skirring, de Boucotte et de Diémbering dans un premier temps. Ces mêmes villages ont été revisités dans un second temps (en 2016) et les enquêtes ont touché 132 chefs de ménages (hommes ou femmes). Ce choix s'explique principalement par le fait que l'activité touristique est prédominante sur cet axe, induisant de fortes dynamiques spatiales, mais aussi les difficultés actuellement observées au niveau de ce secteur. Sur une population mère

de 1719 ménages, les premières enquêtes avaient ciblé 100 chefs de ménages ainsi répartis : 38 à Cabrousse, 27 au Cap Skirring, 14 à Boucotte et 21 à Diémbering. A cette occasion, trois (3) guides d'entretien avaient été adressés respectivement au Président du conseil rural, à des courtiers - et traitant du rôle des intermédiaires dans la gestion foncière - et aux hôteliers, gérants de campements et propriétaires de villas dans la commune de Diémbering. Cette dernière appartient à l'arrondissement de Cabrousse, département d'Oussouye. Sa superficie est de 237 km<sup>2</sup> pour une densité avoisinant les 93 habitants au km<sup>2</sup>. Diémbering se particularise par sa position géographique par rapport à l'Océan Atlantique et sa situation trans-frontalière avec la République de Guinée Bissau au Sud. Elle est limitée au Nord par le fleuve Casamance et à l'Est par les Communes rurales (CR) de Santhiaba Mandjaouque, d'Oukout et de Mlomp (fig. 1).

Fig. N° 1. Localisation de la commune de Diémbering.



La population est à dominante diola avec 80%, à côté d'une diversité d'ethnies: Wolof, Sérère, Lébou, Peul, Manding, Manjacque, etc. Elle est passée de 8744 habitants en 1988 à 12165 habitants en 2002, soit une augmentation de 3546 habitants en moins de 15 ans (Rép. du Sénégal, 2008). Le relief est peu accidenté, avec des altitudes maximales de 25 m et des unités géomorphologiques variées. Quatre (4) unités pédologiques y sont identifiées : les sols ferrallitiques du Continental Terminal, les sols minéraux bruns localisés sur la plage, les sols halomorphes localisés dans les formations de mangrove et les sols hydromorphes circonscrits dans la zone des vallées (Rép. Sénégal, 2010). Son climat sud-soudanien côtier se caractérise par la régularité des vents d'Alizé maritime frais, mais aussi par une pluviométrie moyenne de 1200 mm par an et des températures moyennes mensuelles oscillant entre 25 et 26°C (Guèye, 2006). Ce contexte climatique, conjugué à la diversité des espèces végétales et sa situation au bord de la mer, fait de la commune de Diembéring, et notamment à sa frange littorale, un caedr idéal pour le développement des activités touristiques.

Les résultats des investigations menées dans cette zone font l'objet de cette présente contribution. Celle-ci passe en revue le processus d'occupation du sol de la zone, le rôle du tourisme dans le dynamisme socio-spatial et ses conséquences, avant de s'interroger sur les types d'aménagements envisageables pour la zone.

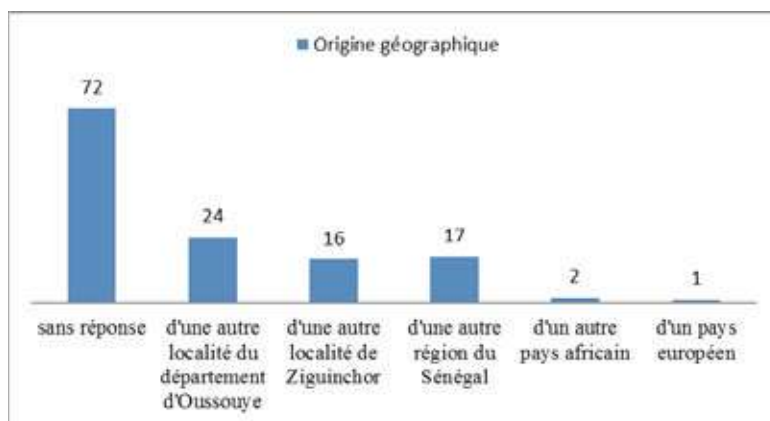
### 3. Processus d'occupation de la frange côtière

Cap Skiring, autrefois petit village de pêcheurs situé sur la frange côtière, devient progressivement une station de tourisme à partir des années 1970 du fait de ses belles plages et ses équipements balnéaires de qualité, ou encore de la tradition d'accueil de ses campements villageois. Sa création et sa renommée sont intimement liées à la construction du Club Méditerrané en 1972 communément appelé « Club Med ». D'une baraque<sup>1</sup> de chantier, il est devenu un pôle rurbain international.

Aujourd'hui, la population de la zone est constitué essentiellement d'« étrangers » à la zone et à la région, si l'on sait que 72 % des interrogés n'ont pas voulu se prononcer par rapport à cette question qui semblait un peu gênante pour eux, même par ailleurs, 13% ont affirmé être originaire d'une autre région du Sénégal (fig. 2).

<sup>1</sup> Une parcelle aurait été cédée gratuitement par les populations de Cabrousse au gestionnaire du matériel qui devait servir à la construction du club Med. Il sera rejoint progressivement par des ouvriers. Parallèlement, le gestionnaire du matériel pratiquait aussi de l'aviculture, particulièrement des poulets ou « *sikiring* » en langue diola. La popularisation de nom « chez l'aviculteur » poussa l'administration coloniale à transformer « Cap Roxo » en « Cap Skiring » (Dominique DIATTA, enseignant et habitant de Cabrousse).

Fig. N° 2. Localités d'origine des populations (%) occupant la frange littorale de Diembéring.



Aux paysans autochtones (38%) se greffent aujourd'hui une diversité d'acteurs, notamment d'ouvriers (19%), de fonctionnaires (4.5%), mais aussi de sans-emplois (7%) à la recherche d'opportunités dans le secteur du tourisme, entre autres. Ces résultats sont confirmés par le statut de l'occupant de la maison d'habitation. En effet, environ 54% ont hérité de leurs parents la parcelle qu'ils occupent présentement (tab. 1).

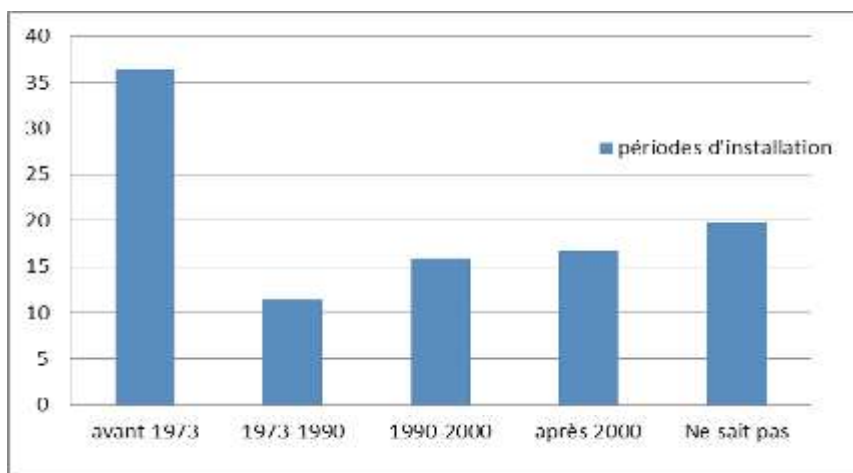
Tableau N° 1. Statut de l'occupant de la parcelle d'habitation en 2016 dans la frange côtière de la commune de Diembéring.

Statuts de l'occupant	Effectifs
héritage	53,8
Achat	6,1
Attributaire	3,8
Prêt	4,5
Sans réponse	9,1
Autres	22,7

Cependant, la proportion de ceux qui estiment avoir acheté leur parcelle est de plus en plus importante (6%). La frange maritime a fait l'objet d'occupation bien avant la construction du Club Med (36% des habitants), mais cette dernière y a beaucoup contribué. Les vagues d'installation au Cap Skirring (fig. 3) sont fortement corrélées aux politiques mises en place pour inciter le secteur du tourisme :

- la période 1973-1990 correspondant au processus d'aménagement du site devant accueillir les réceptifs hôteliers ;
- la période 1990-2002 durant laquelle une certaine inertie dans les initiatives de promotion du tourisme ;
- la période 2002 à 2013 correspond à la prise en charge par l'Etat des défis liés à la problématique de la crise Casamançaise, de l'accessibilité, de la cherté de la destination Sénégal en général, de la sécurité, de la saisonnalité du tourisme en particulier, etc. ;
- depuis 2013, les perspectives d'un retour durable vers la paix se traduisent par des politiques d'incitations fiscales, entre autres.

Fig. N° 3. Principales étapes de l'installation de la population le long de la frange côtière de la commune de Diembéring.



La première période coïncide avec la décision gouvernementale de faire du tourisme un secteur porteur de devises. C'est ainsi que la Casamance, et le Cap Skirring en particulier, fera l'objet d'une attention particulière. C'est au cours de cette période (1978) que le premier plan d'aménagement touristique de la région sera élaboré, bien après l'implantation des réceptifs du « Club Méditerranée » en 1973 et de l'hôtel la paillote en 1976. Il s'agissait d'identifier et de spécifier les espaces littoraux susceptibles de recevoir des activités touristiques. C'est dans ce cadre que deux sites seront retenus en tenant compte de leurs sensibilités sociales, économiques et écologiques : Kafountine et Cap Skirring. Le statut juridique du foncier a été aussi déterminant. C'est ainsi que le titre foncier BC 853 a été ciblé pour l'aménagement du site du Cap Skirring (tab. 2).



Tableau N° 2. Unités d'aménagement, superficies et réceptifs prévus au Cap Skirring.

Aire	Superficie (Ha)	Nombre de lits projetés et réceptifs existants
Anse de Boucotte Nord	10,2	200 à 250
	9,1	150 à 200
	7,7	80 à 100
	8,8	150 à 200
Anse de Boucotte Sud	8,0	80 à 100
	0,8	30
Anse de l'aérodrome	6,0	80 à 100
	15,0	200 à 250
	3,14	30
Anse de Cap-Skirring	87,1	Club Méditerranéen : 412
	28,4	200 à 150
	3,6	Paillote 50
	12,5	Raitai : 64 / Mussuwam : 45
Plages des déguerpies	15,9	Socitour : 144

Source : Diouf, 1987.

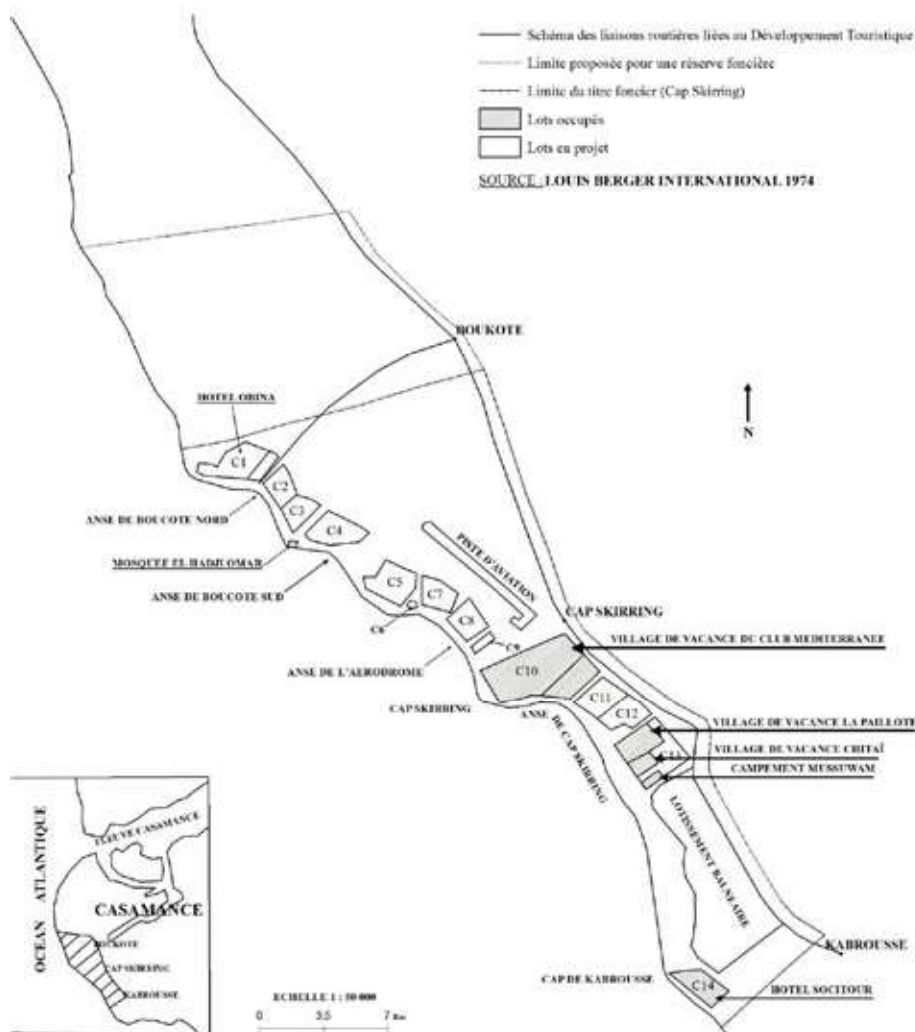
Les éventuelles extensions sont envisagées vers les zones côtières à la hauteur des villages de Boucotte et de Bouyouye. C'est ainsi que quatre unités d'aménagement seront proposées sur 216,24 ha pour accueillir des hôtels, des villages de vacance, des campements, etc. à côté des sites déjà aménagés (fig.4) et occupés (Diouf, 1987).

Il avait été aussi prévu un centre d'information de la station, un centre commercial complet, un bureau de poste et télécommunications, une gendarmerie, une place de marché, un dispensaire. Ces projets seront entravés par la survenue de la rébellion en 1982. De même, le retard enregistré dans l'occupation des lots de la zone de Saly (Mbour), à partir de laquelle devaient partir les investissements à rediriger vers la Casamance y est pour quelque chose.

La deuxième période sera marquée par les conséquences de la crise sociopolitique et l'insécurité. En effet, le village des pêcheurs de la zone du Cap Skirring a été attaqué en 1992 par les rebelles supposés appartenir au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), avec beaucoup de civils exécutés et

la disparition de quatre touristes français, trois ans plus tard (Marut, 2010). Ce contexte a amené autorités politiques et investisseurs à revoir leurs ambitions. Les propriétaires coutumiers en profitent pour récupérer leurs terres pressenties pour les réceptifs.

Fig. N° 4. Lots occupés et projetés pour occupation le long de la frange côtière entre Cabrousse et Boucotte.



La troisième phase correspond à la mise en œuvre des politiques libérales dans le secteur. Les propriétaires traditionnels en profitent pour vendre leurs terres

(photos 1 et 2) à des promoteurs privés, des européens notamment, devant l'impuissance ou la complicité implicite du conseil rural d'alors.

*Photo N° 1. et 2. Terrains sur le domaine public maritime mis en vente et transformé en villa de vacances*



*Source : Auteurs, 2015.*

Parallèlement, l'Etat a pris un certain nombre d'initiatives :

- désenclavement de la zone à travers le bitumage de la route Ziguinchor/ Cap Skirring /Diembéring ;
- requalification de la zone touristique du Cap Skirring ;
- augmentation de la durée de la saison touristique de quatre (4) à six (6) mois ;
- application de la réciprocité sur les visas pour assainir le secteur ;
- élargissement de la piste de l'aéroport du Cap Skirring ;

- sécurisation de la zone avec la mise en place de brigades de gendarmerie et des sapeurs-pompiers, entre autres (Diallo, 2014).

La dernière période coïncide avec la remise en cause de beaucoup d'initiatives prises par le régime du Président Abdoulaye Wade et jugées inopportunes telles que la réciprocité des visas, l'augmentation des taxes aéroportuaires et celles sur les billets d'avion, notamment.

Pour faciliter l'accès à la zone, deux autres bateaux relient Dakar à Ziguinchor (en plus du bateau Aline Sitoé Diatta), la liaison aérienne (Dakar-Ziguinchor) devient plus régulière. La mesure la plus révolutionnaire a été l'amnistie fiscale pour les entreprises touristiques qui décident de s'installer dans la zone. Malgré ces mesures, la relance du tourisme n'est pas encore effective du fait, entre autres, de la cherté de la destination Sénégal par rapport à celle des pays du Maghreb.

#### 4. Le tourisme balnéaire, moteur de la croissance urbaine, malgré ses difficultés

Aujourd'hui, le développement du tourisme a fait de la commune toute entière un site d'attraction de touristes mais aussi de populations à la recherche d'opportunités qu'offre le secteur. Le dynamisme du tourisme va de pair avec celui urbain.

##### 4.1. Dynamisme du secteur du tourisme

La Casamance est la troisième destination touristique du Sénégal, grâce à ses 85 km de côtes ensoleillées et ses belles plages, bordées d'hôtels de grand standing, son important réseau hydrographique, sa richesse culturelle (maisons à étages construites en banco de Mlomp, les musées de Diembéring, etc., avec 106 réceptifs touristiques en 2010 (tab. 3), dont 49% dans le département d'Oussouye (Rep. Sénégal, 2015). Ce qui fait d'Oussouye dont dépend Cap Skirring, un site d'attraction pour les voyageurs d'agrément.

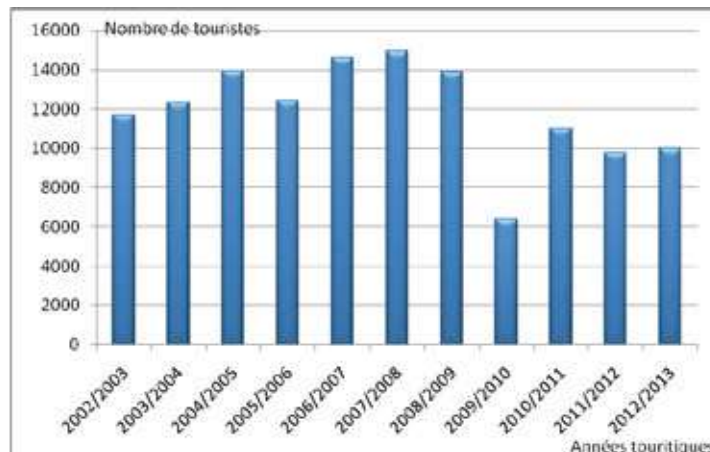
Tableau N° 3. Répartition des réceptifs touristiques selon les départements, en 2010.

Désignation	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Région
Hôtels et villages de vacances	6	16	12	34
Campements privés	23	31	15	62
Campements villageois	7	2	1	10
Ensemble (en 2010)	36	49	28	106

Parmi ces atouts, il y a un micro climat favorable, de belles plages sableuses et ensoleillées, de beaux paysages (mangrove, *bolong*, palmeraies), malgré les difficultés du secteur comme en attestent les statistiques portant sur l'évolution des mouvements de passagers et des aéronefs au Cap Skirring de 2008 à 2013. En 2013, le trafic a subi une baisse de 12% dans le mouvement des aéronefs, alors que le volume des passagers a augmenté de 6% (fig. 5).

L'analyse des flux touristiques permet d'identifier deux saisons touristiques pour la région : la haute saison qui va de novembre à avril et la basse saison ou période morte qui s'étale de mai à octobre, mois officiel d'ouverture de la campagne touristique dans la région. La haute saison est relativement courte, mais assez performante et pour permettre aux différents acteurs de ce secteur de saisir leur chance. Parallèlement, les performances de 2013, en rapport avec le mouvement des aéronefs, ont été les plus faibles durant la période 2008-2013 (Rép. Sénégal, 2015).

Fig. N° 5. Evolution du nombre des arrivées de touristes entre les années touristiques 2002/2003 et 2012-2013.



Source : Rép. Sénégal, 2015.

Plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu et faire chuter le volume des flux. Par exemple les crises d'ordre géopolitique ont été en grande partie responsables des fortes baisses des arrivées enregistrées en 2015 et en 2016. En 2015, l'épidémie du virus Ebola a été indexé comme étant le principal facteur explicatif de la désaffection de la destination Sénégal et sa partie frontalière avec les deux Guinées, notamment. La cherté du billet d'avion entre les zones d'émission et le Sénégal aurait très faiblement influé sur la décision du touriste, si l'on sait que l'Etat du Sénégal était conscient de la nécessité de baisser le prix du billet d'avion en 2016.

Outre des atouts environnementaux, ceux anthropiques favorisent la tranquillité des résidents et des séjours apaisés des touristes. Il s'agit principalement du caractère hospitalier des populations de la commune et de leur richesse socioculturelle. L'une des particularités de la population de cette partie de la commune de Diembéring est la diversité ethnique. Le développement du tourisme est à l'origine de l'afflux de populations et au développement d'activités connexes (commerce, artisanat d'art, pêche continentale et maritime, horticulture, immobilier, etc.). Par exemple, la modernisation des quais de pêche du Cap Skirring, de Carabane et de Diembéring a redonné un nouvel élan au secteur de la pêche dans la zone. Le poisson pêché jadis autoconsommé, est destinée aujourd'hui et pour une bonne partie, aux hôtels et restaurants de la place et dans une moindre mesure aux usines de la capitale régionale.

Les populations perçoivent différemment l'évolution du tourisme dans la zone. Cette perception s'explique plus par les attentes qu'elles ont par rapport au secteur que par rapport à la situation réelle du tourisme dans son contexte international. De même, certaines populations sont très nostalgiques des années 1970-1980 fastes pour le tourisme balnéaire. En effet, les populations (91%) sont presque unanimes pour constater que le nombre d'arrivées est moins important aujourd'hui que par le passé. Le comble est que cette population de touristes s'intègre de moins en moins (selon 78% de la population) que par le passé (tabl. 4). Le contexte international de xénophobie et d'islamophobie n'y serait pas étranger.

Tableau N° 4. Perceptions sur l'évolution des arrivées de touristes et sur leur intégration à la population locale aujourd'hui par rapport au passé (%).

Evolution	Arrivées de touristes	Intégration des touristes
Plus	3.8	11.4
Statuquo	2.3	4.5
Moins	90.9	78
Ne sait pas	3	6.1

Malgré les évolutions en dents de scie des indicateurs de performance du tourisme et les perceptions alarmistes des populations locales par rapport au dynamisme du tourisme, des activités tertiaires se développent et font passer la bourgade qu'était la baraque de chantier de « Sikiring » à un pôle urbain international en pleine expansion.

#### **4.2. Du développement des établissements financiers**

Avec la forte dynamique démographique, la vitalité des activités économiques et touristiques notamment et l'afflux de populations étrangères, les établissements financiers fleurissent et convoitent le marché des capitaux. En effet, depuis les années 2000, la Commune rurale de Diembéring, par sa vitalité économique, a fini de s'imposer et attirer les banques, les mutuelles d'épargne et autres établissements financiers que l'on ne retrouvait que dans les grands centres urbains. Ce sont, entre autres, la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO), l'Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production (ACEP), le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS). A ces banques et mutuelles s'ajoutent des bureaux d'assurances comme AMSA Assurances, SALAMA Assurances, etc.

Dans leur politique d'appui à la population locale, des structures de micro-finance comme le Crédit Mutuel du Sénégal, accompagnent les porteurs de projets (surtout les femmes) dans le domaine du maraîchage et du commerce.

#### **4.3. Vers un déclin du tourisme dans la commune de Diembéring ?**

Le tourisme est un élément moteur de l'économie régionale, même si la destination ne cesse d'enregistrer une régression dans les arrivées au cours de ces dix dernières années, notamment entre 2014 et 2015.

Beaucoup de facteurs endogènes se conjuguent avec les contextes économique international morose et d'insécurité (terrorisme) pour influencer négativement sur le tourisme et son développement. En effet, au conflit socio politique armé (rébellion) le plus vieux (plus de trente ans) du continent, vient se greffer une politique insuffisamment pensée consistant à instaurer un visa biométrique d'entrée au Sénégal. Le malheur ne venant jamais seul, le Sénégal enregistre son premier cas « importé » de la fièvre hémorragique à virus Ebola présent dans la sous-région depuis 2014.

Les populations sont en effet de plus en plus sceptiques quant à sa relance, malgré les initiatives étatiques avec l'amnistie fiscale pour 10 ans et pour le secteur et la région.

En effet, selon les populations enquêtées, il y a eu certes plus de réceptifs créés par rapport à la situation d'avant l'an 2000 (49.2%), mais ceux en fonctionnement sont de très loin moins importants (71.2%). Ces résultats sont plausibles si l'on sait que beaucoup de touristes habitués à la zone y ont construit des résidences - augmentation des réceptifs- mais aussi que le nombre d'emplois y compris celui indirects (les guides touristiques) connaissent une régression (tabl. 5). Pour certaines populations, la fermeture successive de grands hôtels (Savana, Hôtel Cabrousse, Royal Cap, Océan bleu, Hibiscus, etc.) de la zone s'explique en grande partie par l'inertie, sinon l'absence de vision de l'Etat par rapport au tourisme en Casamance.

Tableau N° 5. Evolution du nombre de réceptifs et ceux en fonctionnement, par rapport à la période d'avant 2000 à Diembéring.

Evolution	Réceptifs	Réceptifs en fonctionnement	Emplois générés	Guides touristiques
Plus	49.2	24.2	4.5	37.9
Les mêmes	6.1	1.5	0	2.3
Moins	42.4	71.2	88.6	56.8
Ne savent pas	2.3	3	6.8	3

Parallèlement à ce tableau de contraintes, les activités culturelles deviennent de moins en moins fréquentes. Une structure comme Cisco Centre qui fait de l'hôtellerie et de l'évènementiel a fait les frais de cette conjoncture. Par contre, la récurrence des couples mixtes devient plus forte (tabl. 6). La conjoncture locale difficile explique ces mariages de raison entre vieux touristes étrangers et jeunes sénégalais.

Tableau N° 6. Dynamiques du nombre de couples mixtes et des activités socio-culturelles, par rapport à la période d'avant 2000 à Diembéring.

Evolution	Couples mixtes	Activités culturelles
Plus	75.8	34.1
Les mêmes	2.3	21.2
Moins	16.7	41.7
Ne savent pas	5.3	3

Au total, le dynamisme du tourisme, malgré son caractère très sensible, est aujourd'hui un facteur notable d'entraînement du développement des établissements financiers classiques et de microfinances dans un espace jadis rural (et qui l'est toujours d'ailleurs en grande partie) et qui est en train de s'urbaniser très rapidement, malgré les contraintes de toutes sortes, comme l'atteste la dynamique spatio-temporelle de la zone au cours de ces 15 à 20 dernières années.

## 5. De la dynamique spatio-temporelle de la frange côtière et des politiques publiques pour la relance du tourisme

### 5.1. Dynamique spatio-temporelle des paysages de la frange côtière

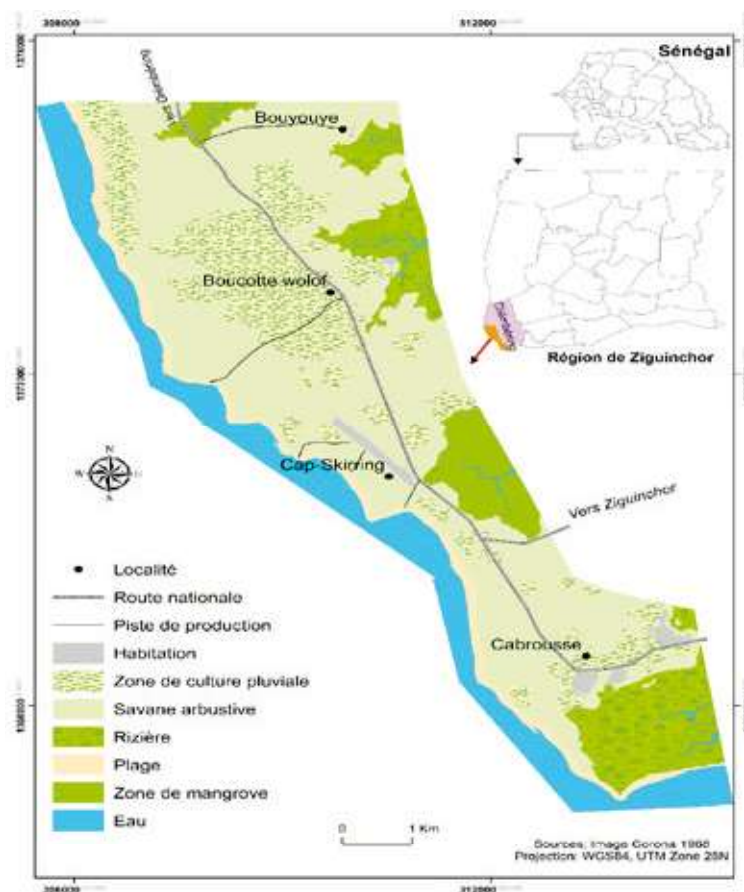
Malgré le contexte difficile du tourisme, la dynamique spatio-temporelle des paysages (particulièrement bâtis) de la frange côtière de Diembéring demeure une réalité. L'intérêt d'étudier cette dynamique spatiale réside principalement dans la nature et la



vitesse des changements dans l'occupation de l'espace. Les politiques incitatives pour relancer le tourisme ont largement participé à doper le secteur urbain et à modifier l'occupation des sols. Ainsi, pour une meilleure appréciation et visualisation de ces changements intervenus au cours de ces cinquante dernières années, nous avons procédé à l'analyse de l'évolution spatio-temporelle de l'occupation des sols dans la frange côtière de la commune où les dynamiques sont plus perceptibles. Les données géo-spatiales utilisées [une (1) image Corona de 1968, deux (2) images Google Earth 2004 et 2015] ont été traitées et analysées pour une cartographie diachronique de l'occupation des sols dans cette zone côtière (fig. 6, 7 et 8).

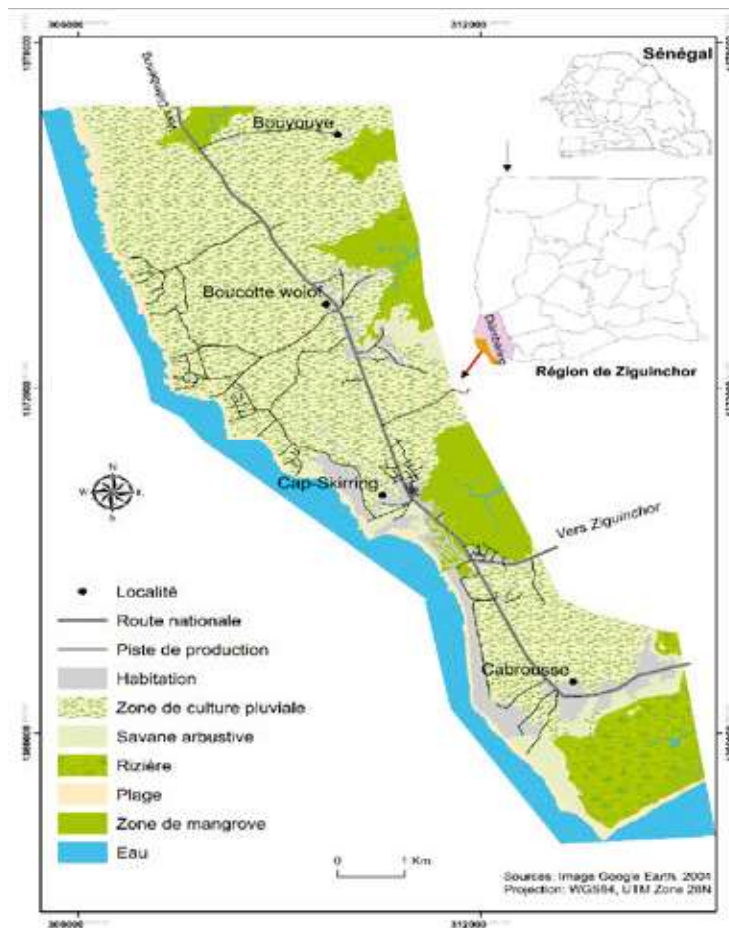
En 1968, on note une faible occupation humaine sur l'axe Cabrousse-Boucotte (fig.6). Les formations végétales (savanes et mangroves), les zones de cultures (culture pluviale et rizière) dominent largement les zones habitées réduites.

Fig. N° 6. Occupation des sols sur la frange côtière de la commune de Diémbering en 1968



A partir des années 2000, l'évolution spatiale de la commune de Diembéring a connu un rythme soutenu. La zone la plus concernée par cette dynamique de l'espace est le village du Cap Skirring et ses environs mais aussi la frange côtière entre Cabrousse et Boucotte. Une quasi inertie a été observée dans les autres villages, les chefs-lieux de commune (Diembéring) et d'arrondissement (Cabrousse) notamment. La figure 7 montre la situation de l'occupation des sols en 2004 et la concentration de l'habitat sur l'axe Cabrousse-Cap Skirring-Diembéring.

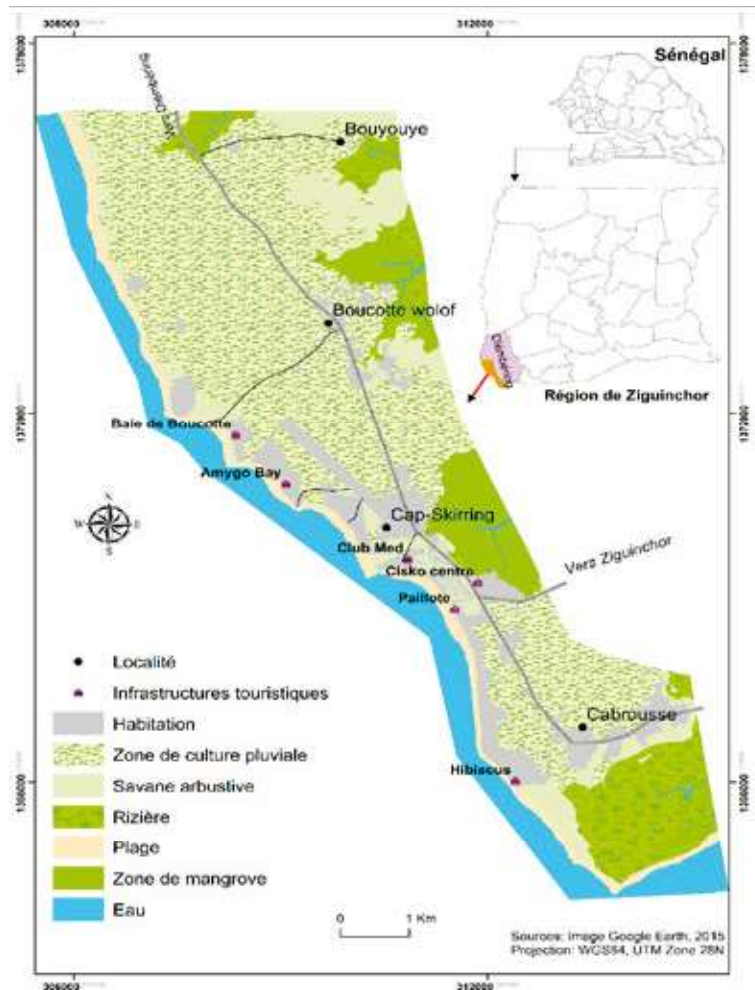
Fig. N° 7. Occupation des sols en 2004 dans la commune de Diembéring.



De telles tendances à l'urbanisation de villes secondaires du Sénégal ont été observées à Ziguinchor (Sy et al., 2012), à Thiès (Guéye et Tall, 2003) et à Touba (Guéye, 2000 et Thiam, 2008). A Diembéring, le scénario le plus plausible est l'urbanisation dans le court et moyen termes.

En 2015, nous constatons une confirmation des tendances observées précédemment. La rapidité de l'occupation spatiale par l'habitat entre 2004 et 2015 reste un fait marquant. La figure 8 montre cette extension des superficies à usage d'habitation et les zones d'extension de l'habitat, notamment entre Cap Skirring et Boucotte.

Fig. N° 8. Occupation des sols en 2015 dans frange côtière de la commune de Diémbering.

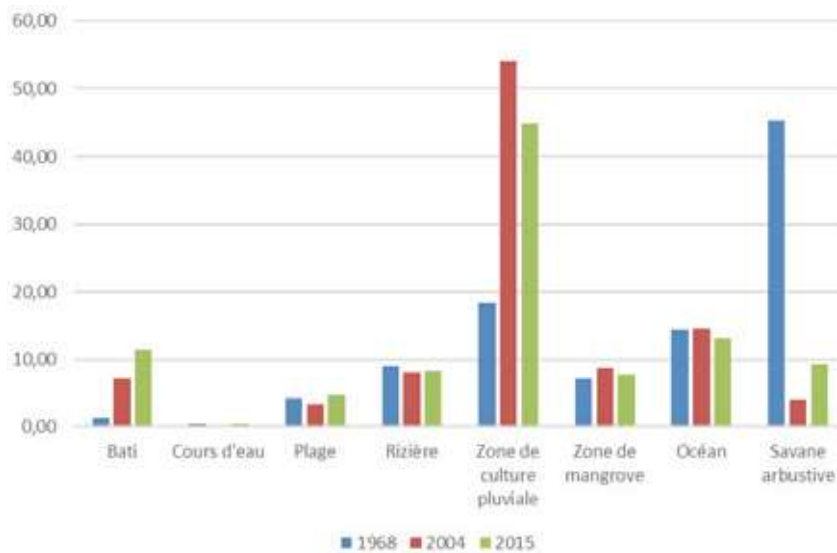


En effet, les transactions foncières - en dehors des circuits administratifs légaux et par conséquent informels - se traduisent par une dilapidation des terres par les propriétaires coutumiers. Le mode opératoire est le suivant : la famille procède au défrichage de leur terre qui est cultivée pendant une ou deux

années, puis laissée en friche pour quelques temps avant d'être morcelée pour être vendue, avec l'accord des membres de la famille. Souvent, l'un des membres est pressenti pour tenter l'émigration. Ainsi, les espaces à usage agricole (plateaux) se sont rétrécis considérablement au profit de l'occupation urbaine le long de l'axe Boucotte-Cap Skirring. En 2015, nous avons estimé les superficies occupées par l'habitat et les installations touristiques à 10,58 km<sup>2</sup> soit une augmentation de 3,79 km<sup>2</sup> par rapport à 2004.

La figure 9 présente les superficies des différentes occupations de cette frange côtière. Une analyse synthétique des trois situations (1968, 2004 et 2015) permet de voir une évolution soutenue des zones d'habitat vers les espaces agricoles des plateaux et le domaine public maritime (DPM) notamment.

Fig. N° 9. Tableau de synthèse de l'occupation du sol de 2004 à 2014 dans la frange côtière de la commune de Diembéring.

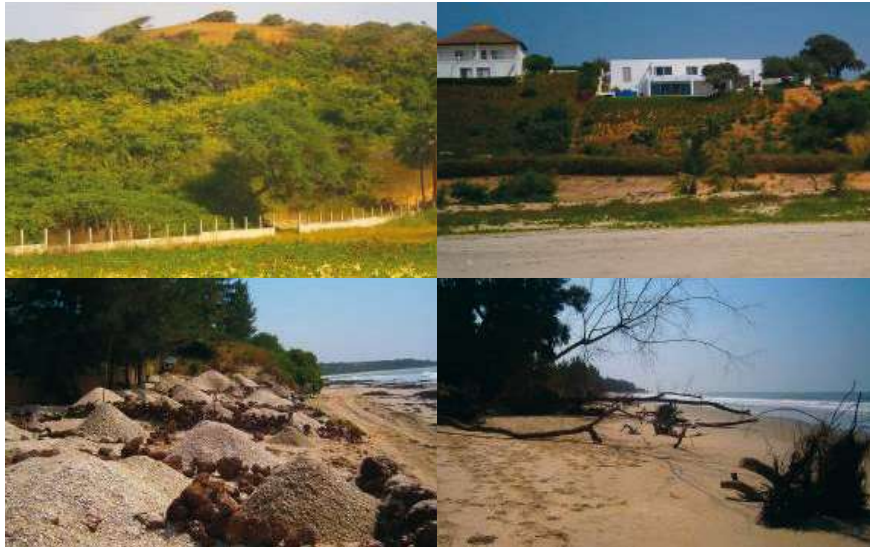


Cette occupation irrégulière du DPM conjugués aux prélèvements irréguliers de sables marins et aux conséquences de l'érosion côtière font que la bande d'*Eucalyptus camadulensis* qui longeait la côte a pratiquement disparu (photos 3, 4, 5 et 6).

A une plus petite échelle, des changements ont aussi été observés dans l'habitat et le cadre de vie. Il s'agit d'une part de l'étalement spatial des constructions, de la modernisation des constructions (en dur, tôle et/ou tuile, terrasse, etc.) et plus de confort dans les maisons dans les zones d'extension (électrification, eau courante, etc.); mais aussi de la promiscuité et de l'insalubrité dans le village du Cap Skirring intra-muros d'autre part. Dans cette dernière zone, il est aussi observé d'importantes modifications dans le type de matériau utilisé - offrant la

possibilité de construire en hauteur - et les plans des bâtiments, tendant plus vers des constructions à usage locatif<sup>2</sup>.

*Photos 3, 4, 5 et 6: Occupation, exploitation et accaparement illégaux du domaine public maritime (Clichés: auteurs, 2015)*



Les dynamiques locales semblent plus ou moins mitigées. Si du point de vu spatial, les changements sont notoires, sur le plan de l'économie, le secteur connaît des difficultés obligeant l'Etat à prendre des propositions courageuses, mais qui peuvent être controversées pour relancer le tourisme.

## **5.2. Des politiques publiques pour relancer le tourisme, un secteur très sensible**

Les aspects sécuritaires (rébellion, terrorisme, virus Ebola, etc.) et certaines décisions politiques controversées (naufrage du bateau « le Diola » et enclavement, visa biométrique) ont constitué, entre autres, quelques contraintes au développement du tourisme qu'il faut solutionner en urgence si l'on souhaite une relance de l'activité. Le Plan d'urgence du tourisme en Casamance destiné à apporter de nouvelles réformes dans le secteur et à relever sensiblement les arrivées, s'inscrit dans ce sens.

<sup>2</sup> Les prix pour la location tournent autour de 5 000 à 10 000 allant même jusqu'à 15 000 F CFA par mois pour un studio. Ces coûts ne concernent pas les maisons construites par les nouveaux acteurs de la promotion immobilière à Diembering - immigrés occidentaux- et dont les appartements sont destinés aux touristes étrangers et à des nationaux d'un haut niveau de vie.

Un plan de relance des activités touristiques en Casamance avait été lancé en 2004, suite à la signature de l'accord de paix entre le gouvernement et le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC). Il visait, entre autres, le renforcement des investissements<sup>3</sup> structurants (route Ziguinchor-Cap Skirring) dans le secteur pour le rendre plus attractif. Il a été aussi procédé à la requalification du plateau technique dans le Cap Skirring, à la baisse de la fiscalité, etc. (Guéye, 2010). Cette même politique a été relancée en 2014 et s'articule autour de trois axes stratégiques : la réorganisation et la promotion touristique, le désenclavement de la région et l'instauration d'une paix définitive (Guéye, 2015). C'est ainsi que l'Etat a pris des mesures d'exception consistant à supprimer le visa d'entrée, baisser les taxes et redevances aéroportuaires et défiscaliser l'investissement productif pour tout opérateur touristique déjà installé ou qui s'installera dans la région, et pour une durée de dix ans. Ce sont là autant d'orientations politiques destinées à booster les activités touristiques, partant le développement régional.

La région naturelle de la Casamance, en plus d'être une destination balnéaire et de détente, a l'avantage de la diversité qu'elle peut offrir à une large gamme de clientèles : tourisme culturel et de découverte, symbolisé par le tourisme rural intégré (campements villageois), tourisme écologique (autour des écosystèmes forestiers et de mangroves). Une politique promotionnelle très dynamique en direction des pays nordiques demandeurs d'autres services outre que le balnéaire peut relancer et développer durablement le secteur du tourisme et les activités connexes.

La commune de Diembéring connaît une dynamique spatio-temporelle multiforme sans précédent. Elle concerne aussi bien les aspects quantitatifs que qualitatifs : des changements dans l'occupation à la qualité de l'espace. Des tendances lourdes et dangereuses ont été observées dans le domaine public maritime, mais aussi dans les perceptions quant aux contreperformances du tourisme. Des politiques incitatives et volontaristes sont envisagées pour relancer le tourisme, mais pour nous, en plus de ces mesures, c'est un plan d'ensemble et d'aménagement qu'il faut à la commune pour son développement durable.

---

3 La Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme (SFSDT), malgré les importantes lignes de crédit dont elle a bénéficié, a fait faillite à la fin des années 1990.

## **6. Quelques orientations pour l'aménagement de la frange balnéaire Cabrousse-Diembéring**

La commune de Diembéring est l'une des communes urbaines qui recèle le plus de potentialités économiques mais qui a aussi la particularité d'être un site balnéaire où les politiques publiques étatiques peuvent contrarier le Développement local. Certains choix d'aménagements sont discutables et susceptibles d'amélioration.

Le tourisme n'est pas une compétence transférée, c'est la raison pour laquelle les initiatives des conseils ruraux (d'alors) étaient quasi inexistantes ; mais depuis quelques années, le conseil municipal, par le truchement de compétences transférées telles la culture, les domaines, l'aménagement et l'urbanisme et l'habitat, est dans la logique de travailler à la promotion du tourisme, mais aussi à réclamer sa quote-part dans les « transactions » foncières, notamment lors de la régularisation. Parallèlement, depuis 2002, avec l'explosion de la vente des terres, suite à la forte croissance démographique que connaît la zone, augmentant ainsi la demande en terrains à usage d'habitat, la communauté rurale (d'alors) avait initié un programme de lotissement « HLM les Baobabs » pour anticiper l'occupation (viabiliser et harmoniser l'usage du foncier) et parer à la pressante demande locale en parcelles à usage d'habitat.

Avec la mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation, à travers la communalisation intégrale qui fait de Diembéring une commune, il est envisagé un niveau de contrôle plus proche sur le foncier et plus de possibilités de mobilisation de ressources fiscales<sup>4</sup> conformément au code général des collectivités locales de 2013 (Anonyme, 2013). Autrement dit, avant l'érection de la communauté rurale en commune, une grande partie du foncier était géré de manière coutumière.

Le bitumage de la route Cap Skirring-Diembéring en 2013 a facilité la mobilité sur l'axe et contribué au désenclavement des différents villages situés sur cette axe. De même, la construction d'un ponton sur l'île de Carabane permet l'accostage du bateau Aline Sitoé Diatta mais aussi des bateaux de touristes. Cela dans le but de décentraliser l'offre touristique et faire profiter aux populations des zones insulaires des retombées du tourisme. Il en est de même de la réalisation de certains objectifs du Projet Pôle de Développement de la Casamance au Sénégal (PPDC) (renforcement de la productivité agricole pour certaines cultures horticoles et fruitières – à destination des réceptifs-, et désenclavement et amélioration des conditions de mobilité et de transport.

L'Etat a considérablement amélioré le désenclavement de la région touristique. Sur le plan de la desserte aérienne, le désenclavement a été sensiblement amélioré avec la mise en place de nouveaux vols directs depuis l'Europe desservant

<sup>4</sup> Même si les décisions présidentielles portant sur la suspension des taxes portent un manque à gagner énorme pour la commune.

la Casamance et les possibilités sous peu de faire le plein de kérosène à partir de Cap Skirring. Parallèlement, deux bateaux supplémentaires « Aguène » et « Diambogne » desservent Ziguinchor depuis avril 2015, avec en même temps, la réduction du tarif en classe économique de la liaison maritime Dakar-Ziguinchor de 10 500 à 5 000 francs CFA. Ils viennent en complément à « Aline Sitoé Diatta » en service depuis 2008. Par contre, sur le plan terrestre, le contournement de la Gambie par Tambacounda, comme les tracasseries lors de la traversée du ferry de Farafény, d'énormes efforts sont à réaliser. L'ouverture d'un axe Koumpentoum-Kolda nous semble la véritable solution.

Le Cap Skirring dispose certes de luxueux hôtels, de résidences, de campements et des restaurants de standing variés ; mais l'état des premiers est à préserver ; alors que le développement des seconds sur les dunes côtières, conjugué aux conséquences du changement climatique menace la survie du secteur.

La zone bénéficie jusque-là d'une mer chaude et claire durant toute l'année. Par contre, l'embouchure faisant présentement l'objet d'un dragage, sans en présumer les conséquences, les nouveaux processus morpho-dynamiques littorales mériteraient un suivi rapproché. Des aménagements pour stabiliser les zones d'origine de la sédimentation sont à envisager. Ce qui permettrait le maintien de la splendeur des plages de Cabrousse à Diembering et la forêt dense (de filao et de cocotiers) qui les bordent. La sécurité des rizières situées au-delà des dunes et la survie socio-économique, culturelle et cultuelle des Diola de la zone, entre autres, sont en jeu, si l'on sait qu'au Sénégal, près de 37 % des superficies de mangroves seraient menacées de disparition dans l'hypothèse d'une élévation du niveau de la mer de 0,5 m d'ici 2100 (Mbaye *et al.*, 2009). Or, la perte de la mangrove affectera les économies locales qui en dépendent, à travers la salinisation des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface de la zone. Les signes avant-coureurs sont perceptibles avec l'ouverture de brèches (anciennes voies d'accès à la mer) à certains endroits. Il faut en urgence mettre en place des stratégies durables de protection des écosystèmes côtiers.

Désormais la zone relève du domaine de compétence de la SAPCO, mais les aménagements qui y sont réalisés ne sont pas à la hauteur du potentiel. Des privés ayant flairé cette insuffisance, font leurs propres aménagements rendant du coup possible la multiplication des résidences privées qui détournent illégalement une bonne partie des flux touristiques. L'Etat devrait mettre un terme à cette pratique comme celle consistant à « vendre » le DPM.

Des efforts ont été faits par l'Etat (promotion pour la construction de réceptifs, routes, etc.) et la municipalité, mais il reste encore beaucoup à faire en termes d'aménagements, notamment la restructuration du village de Cap Skirring, le lotissement suivi de la viabilisation de nouveaux espaces vers le Nord de Cap Skirring, l'assainissement du site balnéaire, l'efficience dans la gestion, la collecte et le traitement des ordures et des déchets ménagers, le renforcement du réseau



d'adduction d'eau, le désenclavement de campements touristiques afin de promouvoir le tourisme intégré, etc.

Par rapport au conflit, il urge de lever les préjugés sur l'insécurité de la région qui ne concerne pratiquement pas la Basse Casamance et le Cap Skirring. Vrai ou faux, la manne touristique est un enjeu entre les promoteurs locaux et ceux des régions concurrentes. En attendant, Guéye (2015) estime que des démarches diplomatiques auprès de la France grande pourvoyeuse de touristes de la région ont été menées pour lever le placement de la Casamance en "zone orange" par le Quai d'Orsay, le Ministère des Affaires Etrangères de la France. Celui-ci est devenu effectif depuis le mois d'octobre 2016, la Casamance n'est plus considérée comme une zone à risques pour les touristes français.

En ce qui concerne le visa biométrique d'entrée (50 euros) sur le territoire Sénégalais, instauré au nom de la réciprocité en juillet 2013, il a été supprimé<sup>5</sup> du fait des difficultés et lenteurs dans sa mise en œuvre. Pour nous, c'est moins le paiement que les services offerts à l'accueil du touriste qu'il faudrait très sensiblement réformer (vendeurs à la sauvette devant la sortie de l'aéroport, les mendiants dans les rues, l'insalubrité des villes et des plages notamment, etc.). Par contre, les taxes aéroportuaires appliquées sur les vols à destination ou au départ du Sénégal ont été maintenues. L'ouverture prochaine de l'aéroport international Blaise Diagne aura des retombées certaines sur le développement national.

Secteur transversal, car connecté à presque toutes les activités économiques, le tourisme reste un secteur important dans l'économie nationale en termes de source de devises et de participation dans le Produit Intérieur Brut (PIB). Néanmoins, cette place du tourisme a nécessité aussi la mobilisation de ressources, sans compter les capacités de planification de l'Etat qui a très tôt spécialisé les espaces côtiers à travers l'établissement de projet d'aménagement.

Dans la frange côtière de la Basse Casamance et à Diémbering, le dynamisme du secteur a été notoire - comme en atteste l'expansion urbaine- dans le but de faire du tourisme le levier du développement socio-économique local et national par la création d'emplois directs et indirects. Ce qui justifie les efforts combinés de la commune et de l'Etat à travers des initiatives courageuses et volontaristes.

## **7. Conclusions**

D'une baraque à une ville de dimension planétaire par le fait du tourisme, Cap Skirring et Diémbering connaissent un dynamisme remarquable. Le tourisme a été un facteur décisif dans cette évolution. Par contre, le contexte sécuritaire

<sup>5</sup> Le 29 avril 2016, l'Etat du Sénégal résiliait la convention de concession qui le liait à SNEDAI pour la production de visas biométriques, contre un montant de 12 milliards F CFA d'indemnisation, selon le ministère des Finances.

(rébellion, terrorisme, virus Ebola) et certaines décisions politiques discutables (visa biométrique, taxes aéroportuaires...) ont constitué, entre autres, quelques contraintes au développement de ce secteur qu'il a fallu solutionner en urgence pour la relance de l'activité. Le Plan d'émergence du tourisme en Casamance destiné à apporter de nouvelles réformes dans le secteur et à relever sensiblement les arrivées en est la trouvaille de l'Etat. Cependant, d'autres urgences environnementales et en matière d'aménagement sont à relever si l'on veut avoir un tourisme prospère dans une ville durable.

Le Plan Sénégal Emergent (PSE) devrait prendre en charge certaines de nos préoccupations à travers « *l'aménagement de sites touristiques et d'aérodromes régionaux, la mise en place de financements adaptés, une politique de promotion (tours opérateurs) plus agressive, le renforcement de la formation des ressources humaines et de la sécurité, l'amélioration de la réglementation ainsi que la bonne gestion de l'environnement et le développement de contenus (culturel, artisanat) (Rép. Sénégal, 2014)* ». Tout passera par un retour définitif à la paix que toute la population Casamançaise réclame.

## Bibliographie

- Anonyme, (2013). Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales, Dakar, 44p.
- Diallo A., (2014). Dynamique spatiale et développement local dans la communauté rurale de Diembéring. Mémoire de Géographie, Université Assane SECK de Ziguinchor, 116p.
- Diouf B. S., (1987). Le tourisme international : étude géographique de son impact sur la Petite Côte et en Basse Casamance (Sénégal), Thèse, UCAD, Dakar, 323p.
- Guéye C., (2000). « Le paradoxe de Touba : une ville produite par des ruraux » in *Le bulletin de l'APAD*, Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources, n°19.
- Guéye C. et Tall S. M., (2003). « Mutations foncières urbaines et décentralisation au Sénégal : quelles articulations ? », in *TOTTE M. et al. (éd.), Décentralisation en Afrique de l'Ouest, entre politique et développement*, Paris, Karthala, pp. 103-122.
- Guéye M., (2015). Le Plan d'Emergence du Tourisme en Casamance à l'horizon 2020 : enjeux et défis. In : Bourdeau L, Marcotte P, Leroux E et Sarrasin B (dir). « Actes du colloque journées scientifiques du tourisme durable », du 10 au 12 juin 2015, Québec (Canada). Pp : 305-320.
- Guéye M., (2010). Le Tourisme en Casamance entre pessimisme et optimisme. L'Harmattan Sénégal, Dakar, 67p.
- Guéye T., (2006). Morpho-dynamiques littorales et crises environnementales dans la Communauté rurale de Diembéring en Casamance. Mem maîtrise, Section Géographie, UGB, Saint-Louis, 125p.
- Marut J-C, (2010). Le conflit de Casamance. Ce que disent les armes. Karthala, Paris, 420p.
- Mbaye I, Sané T., S et O. et Paul P., (2009). Le tourisme en Casamance : potentialités et perspectives face au changement climatique. In « Extrêmes climatiques : genèse, modélisation et impacts ». Actes du XXII<sup>ème</sup> colloque de l'Association Internationale de Climatologie (AIC). Cluj University Press, pp.305-310.